



Le 2 juin 2011

Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles

Déposé le : 21-11-2011

CAPERN-116

Secrétaire : VR

Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre
Ministre responsable du Plan Nord
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Édifice de l'Atrium
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-308
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Société du Plan Nord

Madame la Ministre,

Votre gouvernement a fait preuve de vision en énonçant ses orientations afin de développer le Nord québécois et de mettre en valeur le potentiel que recèle ce territoire. Le Plan Nord, à notre avis, sera structurant pour nos régions respectives, mais il contribuera aussi à l'essor économique, social et environnemental du Québec tout entier.

De plus, nous souscrivons également à la nécessité de la mise en place d'une organisation nationale pour structurer la mise en œuvre du Plan Nord. Le boom économique, l'ampleur des projets et leur impact dans les collectivités exigeront une coordination efficiente interpellant le gouvernement, l'entreprise et les collectivités. À ce titre, la future société jouera certainement un rôle essentiel.

Par ailleurs, au cours des dernières années, votre gouvernement a également traduit concrètement sa volonté de renforcer l'action gouvernementale en plaçant, en région, des organisations nationales. Mentionnons le Forestier en chef au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Centre d'appel de la CSST en Gaspésie ainsi que Géologie Québec et le bureau du Régime québécois d'assurance parentale en Abitibi-Témiscamingue.

Or, le gouvernement prévoit la mise en place de la Société du Plan Nord. Dans ce contexte, nous estimons qu'il serait légitime et approprié que le siège social de la société soit établi dans l'une des deux principales régions visées par le Plan Nord, soit la Baie-James et la Côte-Nord. Par ailleurs, un bureau de coordination devrait également être ouvert afin que la société soit bien représentée dans chacune des deux régions touchées.

...2

Cet important geste que poserait votre gouvernement permettrait, d'une part, de s'assurer que le personnel de la Société ait une juste compréhension des réalités nordiques et, d'autre part, il viendrait reconforter les populations régionales sur votre volonté que le Plan Nord se fasse d'abord au bénéfice des régions concernées.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration et votre compréhension des dynamiques régionales pour faire cheminer dans l'appareil gouvernemental cette demande conjointe des CRÉ de la Baie-James et de la Côte-Nord. Dans cette perspective, nous pouvons vous assurer de notre entière collaboration.

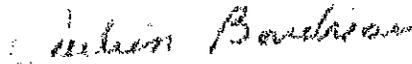
Nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président de la Conférence régionale des
élus de la Baie-James,



M. Gérald Lemoyne

Le président de la Conférence régionale des
élus de la Côte-Nord,



M. Julien Boudreau